

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE LA GESTION – RECOMMANDATIONS DU RAPPORT DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/dates)	Organisation responsable/Point de contact
Paragr. 40 Rec 1	Les Forces armées canadiennes devraient collaborer avec le ministère de la Défense nationale en vue de revoir la répartition des rôles et responsabilités entre l'Équipe d'intervention stratégique des FAC sur l'inconduite sexuelle (EISF-IS) et le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (CIIS) et de préciser leurs rôles et responsabilités respectifs, afin d'améliorer leur efficacité et d'éviter le doublement des efforts. Les Forces armées canadiennes devraient aussi veiller à ce que ces rôles et responsabilités soient diffusés dans l'ensemble de l'organisation pour	Recommandation acceptée. Le rôle de l'EISF-IS sur l'inconduite sexuelle en matière de soutien aux victimes diminuera, et le CIIS deviendra la voix officielle en ce qui concerne tous les aspects liés au soutien des victimes et à la défense de leurs droits, à partir du moment où l'incident se produit jusqu'au moment où les besoins de la victime sont entièrement comblés. L'équipe d'intervention stratégique sera en mesure de céder tous les éléments de soutien aux victimes au Centre d'ici décembre 2018. La charte du Centre sera mise à jour pour fournir des conseils et une orientation faisant autorité au ministère de la Défense nationale et aux Forces armées canadiennes sur tous les aspects liés au soutien des victimes et à la gestion de cas, d'ici la fin de l'exercice 2018-2019. L'équipe d'intervention stratégique s'occupera de la planification et de la coordination. Son mandat sera examiné et mis à jour afin de mettre l'accent sur la réforme institutionnelle et la préparation des produits du personnel militaire, pour veiller à ce que l'orientation, les recherches et les analyses militaires tiennent compte des	Le résultat attendu est une meilleure différenciation des rôles entre l'EISF-IS et le CIIS, une plus grande efficacité et une réduction des chevauchements, le but premier étant d'assurer une meilleure coordination des services de soutien aux victimes. L'EISF-IS transférera les éléments de soutien aux victimes au CIIS et le rôle élargi et de plus grande autorité du CIIS sera clairement définie. Ces efforts seront communiqués à l'ensemble des FAC de diverses façons, afin d'assurer une meilleure compréhension. L'EISF-IS s'occupera de la planification et de la coordination. Elle planifiera et coordonnera la réforme institutionnelle des FAC et préparera les produits d'état-major militaire afin de s'assurer que l'orientation, la recherche et l'analyse des FAC reflètent les recommandations et les directives du CIIS.	31 mars 2019	La charte du CIIS et le mandat de l'EISF-IS seront révisés pour clarifier les rôles et les responsabilités de chaque organisation et ces changements seront clairement communiqués. Étapes clés intermédiaires : Les services de soutien aux victimes seront cédés par l'EISF-IS et assumés par le CIIS au plus tard le 31 décembre 2018. La charte du CIIS sera mise à jour au plus tard le 31 mars 2019. Le mandat de l'EISF-IS sera mis à jour au plus tard le 31 mars 2019.	Vice-chef d'état-major de la défense Sous-ministre délégué de la Défense nationale

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/ dates)	Organisation responsable/ Point de contact
	qu'ils soient mieux compris par tous les militaires.	recommandations et de l'orientation fournies par le Centre.				
Paragr. 41 Rec 2	Les Forces armées canadiennes devraient établir une approche nationale intégrée de soutien aux victimes pour veiller à répondre entièrement aux besoins de tout militaire qui est victime de comportements sexuels inappropriés. Cette approche devrait garantir un accès à des services et un soutien spécialisé uniformes à tous les militaires, peu importe l'endroit où ils sont déployés.	Recommandation acceptée. Le Vice-chef d'état-major de la défense dirigera l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national intégré de soutien aux victimes d'inconduite sexuelle. Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle jouera un rôle de premier plan dans le cadre de ces efforts, afin de s'assurer que le plan du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes demeure axé sur le soutien des victimes, et qu'il soit orienté par des recherches et des pratiques exemplaires. Ce suivi sera assuré en partenariat avec des parties intéressées des Forces armées canadiennes et au moyen de consultations auprès d'experts en la matière et de principales parties intéressées externes. Le plan indiquera le niveau minimum de service qui doit être fourni, et par qui, que ce soit par le biais de fournisseurs de services internes ou externes. Il précisera également les exigences en matière de compétences et de formation de tous les fournisseurs de services aux victimes, ainsi que les mécanismes d'assurance de la qualité, d'évaluation et de traitement	Un plan national de soutien aux victimes sera entièrement mis en œuvre pour assurer l'accès à un niveau minimal de services de soutien à tous les membres des FAC, quel que soit leur emplacement, et comprendra des services pour les groupes spécialisés. Un service exhaustif de gestion des cas sera entièrement mis en œuvre.	1 ^{er} avril 2020	Les travaux sur le plan de soutien national aux victimes et le service de gestion des cas ont débuté en 2018. Étapes clés intermédiaires : 1 ^{er} avril 2019 – lancement de la phase 1 des services de gestion des cas (suite à l'achèvement du projet pilote et des ajustements résultant de celui-ci). 1 ^{er} octobre 2019 – élaboration du plan de mise en œuvre du plan national de soutien aux victimes. 31 mars 2020 – mise en œuvre du système de gestion des cas.	Vice-chef d'état-major de la défense Sous-ministre délégué de la Défense nationale

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/dates)	Organisation responsable/ Point de contact
		<p>des plaintes. Le plan sera adapté de sorte que les besoins uniques des militaires en déploiement soient pris en compte et comblés, ainsi que ceux des groupes de victimes spécialisés, comme les femmes, les membres des communautés LGBTQ2, les minorités visibles et les Autochtones.</p> <p>La planification d'un plan national intégré de soutien aux victimes a débuté en septembre 2018, dans le but d'établir un plan de mise en oeuvre au plus tard le 1er octobre 2019.</p> <p>Le Vice-chef d'état-major de la Défense dirigera aussi l'élaboration et la mise en oeuvre de services exhaustifs et intégrés liés à la gestion de cas de victimes de façon prioritaire. Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle jouera également un rôle de premier plan dans cet effort, afin de veiller à ce que le plan soit fondé sur l'expérience du Centre en gestion de cas et son analyse des besoins des victimes. La planification des services intégrés liés à la gestion de cas débutera en septembre 2018, et la mise en oeuvre devrait commencer au cours de l'exercice 2018-2019.</p>				

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/dates)	Organisation responsable/Point de contact
Paragr. 63 Rec 3	<p>Les Forces armées canadiennes devraient donner la priorité à l'aide aux victimes grâce aux mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • offrir des services complets et intégrés de gestion de dossiers, dès le moment où la victime signale un incident jusqu'à la fermeture du dossier; • s'assurer que les militaires, les intervenants et les responsables comprennent bien le processus de traitement d'une plainte, son déroulement et les dénouements possibles tant pour la victime que pour l'auteur présumé d'un incident. 	<p>Recommandation acceptée. Le Vice-chef d'état-major de la Défense supervisera l'élaboration d'un plan de campagne exhaustif de l'opération (Op) HONOUR, qui désignera le soutien aux victimes et la mise en œuvre d'un système de gestion de cas national intégré comme efforts principaux. Le CIIS participera activement à l'élaboration de ce plan. La charte du Centre sera modifiée afin de permettre une plus grande collaboration avec de hauts dirigeants du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Le plan de campagne sera distribué aux fins d'examen et d'approbation au plus tard le 1er octobre 2019. Les Forces armées canadiennes continueront d'élaborer et de publier de nouvelles politiques, y compris les Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD) connexes et un Manuel sur l'Op HONOUR, comme sources d'information exhaustives sur les processus relatifs aux comportements sexuels inappropriés. Les Forces continueront d'améliorer l'atelier « Le respect dans les FAC » et de fournir des séances d'information, des mises à jour et des rapports afin de garantir la diffusion la plus vaste possible</p>	<p>Les FAC réaliseront un plan de campagne, en collaboration avec le CIIS, qui répondra aux besoins en matière de soutien aux victimes et à la nécessité d'avoir un système de gestion des cas intégré et national.</p> <p>La charte du CIIS sera mise à jour afin de permettre un engagement élargi auprès des dirigeants du MDN et des FAC.</p> <p>Les politiques et ressources liées à l'Op HONOUR fourniront une série claire et exhaustive de renseignements et de directives liés à l'inconduite sexuelle, et leur contenu sera revu régulièrement afin d'en assurer l'exactitude.</p>	1 ^{er} octobre 2019	<p>Un plan de campagne des FAC qui désignera le soutien aux victimes et la mise en œuvre d'un système national intégré de gestion de cas comme étant le principal effort sera élaboré.</p> <p>Étapes clés intermédiaires :</p> <p>Le plan de campagne sera terminé au plus tard le 1^{er} octobre 2019.</p> <p>La charte du CIIS sera mise à jour au plus tard le 31 mars 2019.</p> <p>La première version du manuel de l'opération HONOUR sera communiquée aux FAC au plus tard le 31 mars 2019.</p> <p>La DOAD 5019-5 sera publiée au plus tard le 21 juin 2019.</p>	<p>Vice-chef d'état-major de la défense</p> <p>Sous-ministre délégué de la Défense nationale</p>

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/dates)	Organisation responsable/ Point de contact
		<p>d'informations. L'EISF-IS veillera à ce que les diverses sources d'information (comme le Manuel, le site Web de l'Op HONOUR et l'application mobile « Le respect dans les FAC ») renferment les plus récentes informations concernant les politiques et les processus. L'atelier, l'application mobile et le site Web sont déjà fonctionnels et continueront d'être mis à jour à mesure que de nouvelles informations sont reçues et que de nouvelles ordonnances et politiques sont créées. L'ébauche du Manuel a été peaufinée et sera examinée par le Centre avant d'être distribuée au sous-ministre et au chef d'état-major de la défense aux fins d'approbation. Les nouvelles DOAD 5019-5 sur l'inconduite sexuelle et les troubles sexuels sont à l'étape d'ébauche, et elles seront examinées par le Centre et distribuées aux fins d'approbation officielle d'ici l'été 2019.</p>				
Paragr. 79 Rec 4	Les Forces armées canadiennes devraient établir des lignes directrices claires à l'intention des membres sur le règlement imposant de « signaler aux autorités compétentes » tout	Recommandation acceptée. Les FAC examineront les règlements pertinents et élaboreront une approche appropriée pour préciser les obligations liées au signalement des incidents de comportements sexuels inappropriés. L'approche choisie fera en sorte que les points de vue des victimes concernant les mesures à prendre en réponse aux	Les FAC préciseront les obligations de leurs membres en ce qui a trait au signalement d'incidents d'inconduite sexuelle.	1 ^{er} octobre 2019	Un groupe de travail a été créé pour déterminer et élaborer l'approche visant à préciser les obligations des membres des FAC de signaler les incidents. Le groupe de travail a tenu deux rencontres en novembre 2018.	Vice-chef d'état-major de la défense Sous-ministre délégué de la Défense nationale

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/dates)	Organisation responsable/ Point de contact
	incident lié à un comportement sexuel inapproprié. Ces lignes directrices devraient préciser quelles sont les « autorités compétentes » pour chaque type d'incident. Il faudrait viser à concilier la nécessité de protéger la sécurité de l'organisation et la nécessité d'appuyer les victimes en leur permettant de divulguer un incident et de demander de l'aide sans qu'elles soient obligées de déclencher un processus officiel de signalement et de plainte.	incidents de comportements sexuels inappropriés sont pris en compte et respectés, dans la mesure du possible, en tenant compte des points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • l'intérêt à faire en sorte que les victimes reçoivent le soutien dont elles ont besoin; • les rôles et les obligations légales des diverses personnes et entités qui pourraient être témoins de tels incidents; • le besoin d'assurer l'efficacité opérationnelle des Forces et la sécurité des militaires et du public. Les Forces armées canadiennes détermineront et commenceront à élaborer l'approche choisie au plus tard en novembre 2018, dans l'optique d'achever le processus d'ici octobre 2019.			Les recommandations du groupe de travail seront transmises au DG EISF-IS et au directeur exécutif du CIIS au plus tard le 1 ^{er} octobre 2019.	
Paragr. 104 Rec 5	Les FAC devraient se donner comme priorité d'offrir à tous leurs membres l'atelier intitulé « Le respect dans les FAC », et ce, dans les meilleurs délais. Elles devraient aussi examiner d'autres	Recommandation acceptée. L'EISF-IS élaborera un plan coordonné pour offrir l'atelier « Le respect dans les FAC » à tout le personnel des Forces. Celles-ci valideront officiellement tous les programmes de formation et de sensibilisation sur l'inconduite sexuelle et les comportements sexuels inappropriés. La charte du CIIS sera	L'atelier « Le respect au sein des FAC » sera offert à tous les membres des FAC. La charte du CIIS sera modifiée afin d'élargir son mandat de surveillance de la formation et de l'éducation des FAC en ce qui a trait à l'inconduite	31 mars 2019	Un plan coordonné pour la prestation et la validation de l'atelier « Le respect au sein des FAC » aux membres des FAC sera complété au plus tard le 31 mars 2019.	Vice-chef d'état-major de la défense Sous-ministre délégué de la Défense nationale

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/ dates)	Organisation responsable/ Point de contact
	types de séances de sensibilisation et de formation axées sur l'aide aux victimes afin d'avoir l'assurance que tous les membres suivent une formation appropriée qui appuie les objectifs de l'Op HONOUR.	examinée et modifiée pour y inclure le mandat explicite de surveiller les programmes de formation et de sensibilisation dans les Forces. La charte reconnaîtra également la voix officielle du Centre en ce qui a trait au contenu des formations. La charte sera révisée d'ici la fin de l'exercice 2018-2019.	sexuelle, y compris la prestation d'une expertise en la matière sur le contenu.		La charte du CIIS sera modifiée au plus tard le 31 mars 2019.	
Paragr. 119 Rec 6	Les FAC devraient élaborer un cadre de mesure du rendement afin de mesurer et de surveiller l'Op HONOUR et d'en rendre compte. Les FAC devraient utiliser l'information qu'elles recueillent pour améliorer continuellement leurs interventions à l'égard des comportements sexuels inappropriés et travailler à l'atteinte de son objectif pour éliminer ce comportement dans l'ensemble des FAC.	Acceptée. L'EISF-IS élaborera un nouveau cadre de mesure du rendement (CMR) conçu pour mesurer le rendement (activités et extrants), ainsi que l'efficacité (les résultats) du plan de campagne. Le Directeur général – Recherche et analyse (Personnel militaire) [DGRAPM] appuiera l'élaboration du CMR, de même que l'effort de mesure du rendement plus vaste, grâce à la prestation de conseils d'expert et à la recherche multidisciplinaire. Le CIIS appuiera la mesure du rendement des FAC en fournissant une analyse et des conseils indépendants. Le CMR sera soumis avec le plan de campagne de l'Op HONOUR aux fins d'examen et d'approbation au plus tard le 1 ^{er} octobre 2019.	Un CMR sur l'Op HONOUR sera élaboré en collaboration avec le DGRAPM, le CIIS et d'autres intervenants pertinents, et sera intégré au plan de campagne.	1 ^{er} octobre 2019	Le cadre de mesure du rendement de l'Op HONOUR sera terminé au plus tard le 1 ^{er} octobre 2019.	Vice-chef d'état-major de la défense Sous-ministre délégué de la Défense nationale

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/ dates)	Organisation responsable/ Point de contact
Paragr. 120 Rec 7	Les FAC devraient accroître leur recours à des experts externes en la matière, en plus d'utiliser des sources d'information et des preuves internes, afin de s'assurer qu'elles disposent d'une plus grande variété de renseignements sur le rendement et de s'assurer qu'elles reçoivent une évaluation indépendante de ses interventions à l'égard des comportements sexuels inappropriés.	Acceptée. La charte du CIIS sera modifiée afin de reconnaître le CIIS en tant qu'organisme externe faisant autorité, dont le mandat est de veiller à ce que l'Op HONOUR soit continuellement surveillée par des experts externes en la matière. La charte du CIIS sera révisée d'ici la fin de l'exercice 2018-2019. Le conseil consultatif externe fournira des renseignements et des conseils indépendants au directeur exécutif du CIIS afin de contribuer à la réalisation de ce mandat. Le directeur exécutif recevra un mandat plus large pour conseiller les hauts dirigeants du MDN et des FAC et fournir une analyse et des conseils indépendants sur les plans, le rendement et les activités connexes de l'Op HONOUR.	<p>Le CIIS sera l'organisme faisant autorité à l'extérieur des FAC et surveillera de façon continue la conduite de l'opération HONOUR.</p> <p>Le Conseil consultatif externe fournira au directeur exécutif du CIIS des conseils experts indépendants sur l'inconduite sexuelle.</p> <p>Le directeur exécutif du CIIS sera habilité à conseiller les hauts dirigeants du MDN et des FAC au sujet de l'opération HONOUR.</p> <p>L'effet prévu est une opération HONOUR plus efficiente et efficace, y compris pour le soutien aux victimes, grâce à l'examen systématique et continu et à l'inclusion d'une expertise en la matière dans tous les aspects de l'opération HONOUR, ainsi qu'à une évaluation et à une rétroaction en temps opportun pour régler les problèmes</p>	31 mars 2019	<p>La charte du CIIS sera modifiée pour tenir compte de ce mandat additionnel au plus tard le 31 mars 2019.</p> <p>Le conseil consultatif externe se réunit régulièrement et fournira des conseils d'experts indépendants sur l'inconduite sexuelle.</p> <p>L'enquête de Statistique Canada de 2018 sur l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes est une source importante d'information indépendante. La collecte des données s'est achevée le 15 novembre 2018 et les résultats seront publiés à la fin mai 2019. La collecte des données pour l'enquête de Statistique Canada de 2020 commencera à la fin de l'automne 2020.</p>	<p>Vice-chef d'état-major de la défense</p> <p>Sous-ministre délégué de la Défense nationale</p>

Automne 2018, Rapport du vérificateur général du Canada
Comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes

Paragr.	Recommandation du BVG	Réponse du ministère	Description du résultat final attendu	Date d'achèvement prévue	Étapes clés intermédiaires (description/ dates)	Organisation responsable/ Point de contact
			individuels ou systémiques qui sont identifiés.			